

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 93 (1957)
Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62798. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 13.50; ÉTRANGER FR. 18.- · SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Partie corporative**Congrès SPR 1958**

Eh oui, chers collègues, il faut déjà y penser !

Le 7 octobre dernier, vos délégués, réunis à Yverdon, décidaient du sujet à traiter, « L'école et le monde moderne ». Nos collègues de l'UIG - Dames et Messieurs, et de l'UAEE, que nous remercions vivement, se chargeaient d'organiser ce congrès qui aura lieu à Genève, en juin 1958.

Quelque temps après, notre collègue Rebetez, directeur de l'École normale d'institutrices de Delémont, acceptait d'être le rapporteur général du congrès. Nous lui en sommes très reconnaissants.

J'aimerais marquer ici l'importance du sujet que nous avons à étudier et vous inviter instamment à participer en grand nombre à l'enquête que lance notre collègue Rebetez, enquête dont vous trouverez le texte dans le présent numéro de l'Éducateur. C'est, pour une bonne part, de votre collaboration active que dépendra le succès du travail que nous entreprenons.

On l'a souvent dit et répété, nos enfants vivront dans un monde que nous ne connaissons pas, mais que nous pouvons imaginer et peut-être préparer ; un monde qui sera hanté par la crainte de l'anéantissement si les hommes se laissent aller à la déraison et à l'égoïsme ; mais aussi un monde auquel tous les espoirs sont permis si les hommes réalisent enfin l'idéal de fraternité, de justice et de compréhension qui leur est proposé depuis si longtemps.

Or, pour préparer ce monde de demain, il nous faut faire le bilan de notre monde d'aujourd'hui et de ses tendances. Dans un domaine plus restreint, l'école a le devoir de connaître les conditions de vie des enfants qui lui sont confiés, leurs exigences et nos exigences d'adultes, présentes ou futures, pour pouvoir agir en conséquence et, au besoin, se transformer.

C'est à ce travail de recherche que vous êtes conviés aujourd'hui, chers collègues. Nous comptons sur votre aide.

Au nom du comité central de la SPR :

A. Neuenschwander.

VAUD**A propos d'examen : mise au point**

Nous ne voudrions pas laisser croire que la signature L.B. sous laquelle parut l'article du 20 avril cachait des collègues qui cherchaient à rester anonymes. L'article était signé : L. Beyeler et D. Courvoisier. Malheureusement, ces signatures n'ont pas été imprimées, et lorsque le bulletin parut, je pensai qu'il était inutile de le signaler dans le numéro suivant. J'ai eu tort. Je prie les auteurs et les lecteurs de m'excuser. J'apprends mon métier de bulletinier.

R. P.

**Service de l'enfance
et Office médico-pédagogique**

Nous avons été heureux de voir que la section de Vevey et la société des TM et RS avaient choisi M. le Dr Henny et Mme Bauer pour leur parler « des enfants difficiles à comprendre » et « de ce que peuvent nous apporter les dessins ».

Nous pensons, en effet, qu'il est des sujets intéressants pour l'ensemble du corps enseignant, mais que l'on ne peut aborder dans un congrès SPV. Il est préférable de les discuter dans un groupe, dans une section, où l'on peut étudier même les cas particuliers. Votre comité, cependant, s'était préoccupé de nos re-

lations avec l'Office médico-pédagogique, office qui peut nous être utile et auquel nous pouvons rendre aussi des services.

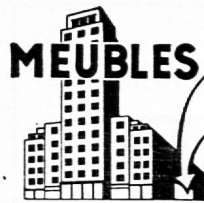
Nous avons eu une entrevue avec le Dr Bergier et lui avons offert les colonnes du bulletin pour qu'il puisse y exposer certains points importants. Nous pensons éviter ainsi des malentendus qui proviennent du manque d'information du corps enseignant. M. le Dr Bergier, pour l'instant surchargé, a accepté de traiter ou de faire traiter ces problèmes dans le courant de l'automne ou de l'hiver. Nous nous en réjouissons.

R. P.

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : Congrès S.P.R. 1958. — Vaud : A propos d'examen : mise au point. — Service de l'enfance et Office médico-pédagogique. — Détente salutaire. — Société vaudoise d'éducation chrétienne — Maîtres de primaire supérieure. — Initiation à l'enseignement de la décoration. — S.V.T.M. et R.S. — Echallens. — Yverdon. — Interassociation pour la natation. — Places au concours. — Genève : U.I.G.M. : Avis du trésorier. — Rapport du président pour 1956. — Neuchâtel : A l'honneur.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Enquête organisée sous les auspices de la Société pédagogique de la Suisse romande.



**BEL-AIR
MÉTROPOLE**

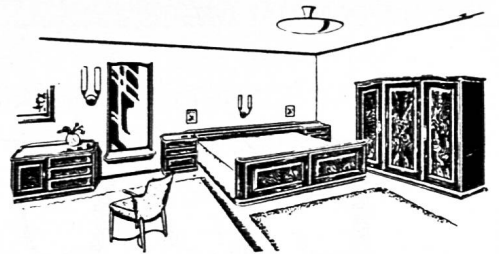
HEIDER
MAÎTRE ÉBÉNISTE

S.A. MAISON FONDÉE EN 1860
97 ANS D'EXPÉRIENCE
100% SUISSE

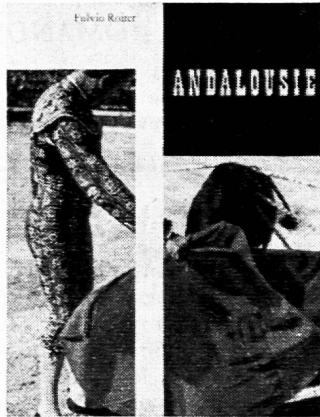
LAUSANNE

**HEIDER VEND
chaque jour
DES MEUBLES
pour toujours**

Choix immense
toujours bon et bon marché



Le prestige du livre...



◀ No 282
Andalousie

photos noir et couleurs de Fulvio Roiter, introduction et choix de textes littéraires de J. Mercanton.

Prix spécial broché

Fr. 15.-

Prix spécial relié

Fr. 18.-



◀ No 278
Le Marchand d'Oiseaux

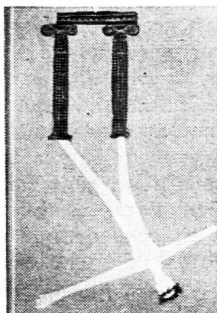
roman de Robert Brasillach
Reliure pleine toile gris-perle.
Maquette de P. M. Comte.

Fr. 6.60

No 280 ▶
Le Christ recrucifié

roman de Nikos Kazantzaki,
traduit du grec par Pierre
Amandry
Reliure pleine toile verte
Maquette de P. M. Comte.

Fr. 8.50



No 281 ▶
**Civilisation
grecque**

d'Antigone à Socrate
d'André Bonnard.
32 illustrations,
frontispice et carte.

Fr. 12.-



Inscrivez-vous à la Guilde du Livre

Avenue de la Gare 4, LAUSANNE Téléphone 23 79 73

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

**Votre
assurance accidents
aux conditions
de faveur
de la S.P.V.**

Demandez conseil à votre collègue P. Jaquier, inst., Prieuré 4, Nyon



Un abonnement à la

**Nouvelle
Bibliothèque**

NEUCHÂTEL

vous procure une bibliothé-
que de beaux et bons livres
à un prix intéressant



CAFÉ ROMAND St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

Détente salubre

Etes-vous de ceux qui ont remarqué que la Société des maîtres de gymnastique organisait chaque année un cours de ski d'une semaine à Zermatt, au début des vacances d'avril? Vous avez peut-être pensé que seuls y participaient de jeunes collègues ou des skieurs entraînés, aptes à virevolter sur les pentes du Gornergrat ou à monter jusqu'au col du Théodule. Détrompez-vous. Une simple détente sur la neige s'offre aussi à vous, sans participation obligatoire aux groupes organisés par les instructeurs. L'abonnement de train permet d'aller se bronzer au Gornergrat comme l'on veut et de retrouver à midi et le soir le confort, la nourriture, l'ambiance d'un hôtel de première classe, sans parler de la gentillesse des maîtres-de-gymnastique-instructeurs-de-ski et de la cordialité des collègues en général.

Aux amateurs de détente en plein air après les examens, nous recommandons chaudement de s'inscrire l'année prochaine à ces vacances sur la neige, passées à un prix imbattable, et remercions l'état-major du cours 1957 de sa souriante aménité. *R. S.*

Société vaudoise d'éducation chrétienne

Dans sa dernière assemblée, cette société a pris congé de son président, M. A. Egloff, de La Tour-de-Peilz, et de Mme Wälti, qui quittent le comité, et leur a exprimé sa grande reconnaissance. M. Burnet, de Forel, entre au comité. La méditation présentée par M. le Pasteur Martin, de La Tour-de-Peilz, est centrée sur l'amour de Dieu manifesté aux hommes et les richesses qu'une humilité totale peut leur apporter. L'éducateur devant sa classe doit toujours se souvenir qu'il a charge d'âmes et que les enfants forment le trésor de Dieu.

Une belle conférence de M. G. Jaccottet, directeur des écoles de Lausanne, sur les problèmes sociaux dont s'occupe l'école, définit la mission précise de l'école à côté de la tâche qui relève obligatoirement de la famille. Passant en revue les multiples activités scolaires déjà admises par l'opinion, le conférencier montre quelles sont les réalisations sociales prochaines et les justifie. *D. B.*

RAPPEL

Conférence officielle

DES MAÎTRES DE PRIMAIRE SUPÉRIEURE

samedi 1er juin, à 9 heures
à l'Aula de l'École normale

Les collègues sont invités à participer nombreux au dîner traditionnel qui suivra, à 12 h. 30, au Café Vaudois, salle Druey.

Dès 15 heures, séance de l'association; à l'ordre du jour: questions internes. *Le Comité.*

Initiation à l'enseignement de la décoration

Aujourd'hui, salle de dessin, Ecole normale, 14 h. 15.

Cours 3, assiettes en papier, Anne Bettens, dédoublement de la seconde leçon: décoration de l'assiette. Apporter: bons ciseaux, pinceaux, bol (couleurs TM vernis à l'alcool fournis). Ceux qui ont été empêchés samedi passé peuvent se présenter sans autre aujourd'hui.

Mercredi prochain 29 mai, salle de dessin, Ecole normale, 14 h. 15.

Cours 8: composition décorative au chablon (fabrication et utilisation des chablons), Jean Cornaz. Ap-

porter: pinceau à pocher, aquarelle, journal, lame de rasoir (canif bien effilé), chiffon, papier 24x33 cm blanc ou beige, carton mince pour découper les chablons (bristol, vieilles cartes postales), év. ciseaux. Fr. 2.50. Nous pouvons encore agréer 3-4 participants.

Maîtres de dessin vaudois.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE T.M. ET R.S.

Samedi 1er juin, à 14 h. 30, au Collège classique cantonal:

Assemblée générale

14 h. 30: Partie administrative: ordre du jour statutaire;

15 heures: Mlle Bauer, de l'Office médico-pédagogique. Entretien suivi de discussion sur ce que les dessins d'enfants peuvent nous apporter.

Dès 14 heures: La maison FOMA organisera une exposition des ouvrages éducatifs qu'elle diffuse. Chacun aura ainsi la possibilité de faire connaissance approfondie avec les albums de **Père Castor**, d'ouvrages traitant de travaux manuels aux Editions **Fleurus**, le matériel de la maison **Studia**, ainsi que les plus récents ouvrages de la librairie **Hatier**.

Les livres exposés intéresseront donc tous les degrés de l'enseignement. *Le Comité.*

Section Echallens - Gymnastique

Mardi 28 mai, à 16 heures (grande salle du Château), P.-M. Rochat, maître de gymnastique à Yverdon, nous apportera une leçon « du tonnerre ».

Le Comité.

Gymnastique, section d'Yverdon

Vendredi 31 mai, à 16 h. 30 précises, halle de gymnastique de Fontenay: leçon de gymnastique réservée aux instituteurs; enseignement pour classes du 2e et 3e degrés. Invitation cordiale à tous ceux que cela intéresse.

Interassociation pour la natation

L'Interassociation pour la natation organise un cours central de natation les 1er et 2 juin, à la piscine couverte de Berne. Les inscriptions sont à adresser jusqu'au mercredi 29 mai à M. André Metzener, maître de sports, à Macolin.

Les participants recevront une indemnité de jour de fr. 10.— pour tout le cours, une indemnité de nuit de fr. 5.— et le remboursement des frais de voyage.

Places au concours

Jusqu'au 1er juin 1957

Château-d'Œx: instituteur primaire. Ne se présenter que sur convocation.

Cottens: instituteur primaire.

Genolier: institutrice semi-enfantine, avec enseignement de la couture. Entrée en fonctions: 1er juillet 1957.

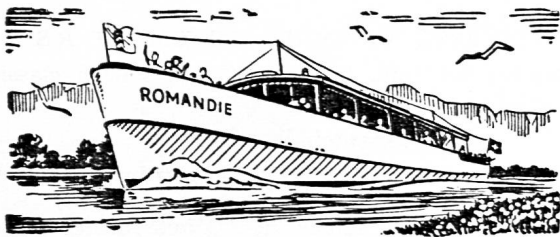
Longirod: institutrice semi-enfantine. Entrée en fonctions: 1er novembre 1957.

Sédeilles: instituteur primaire. Entrée en fonctions: 3 juin 1957.

Villeneuve: institutrice enfantine. Obligation d'habiter le territoire de la commune. Entrée en fonctions: 1er septembre 1957.

Cherchez-vous un but ?

POUR LES COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS



Location de bateaux voiles et rames
Croisières Neuchâtel-Soleure - Courses spéciales
sur les 3 lacs - Prix pour sociétés et écoles

Renseignements: KOELLIKER, port, Neuchâtel
Téléphone (038) 5 20 30

CABANE-RESTAURANT DE BARBERINE

s/ Châtelard-Valais Tél. (026) 6 71 44 ou 6 58 56

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour les écoles. Soupe-dortoirs, sommiers métalliques avec matelas et couvertures. Café au lait le matin Fr. 2.90 par élève. Prix spéciaux pour sociétés; restaurations. Chambre et pension à prix modérés. Montée en funiculaire et de là à 1 h. ¼ de Barberine. Bateaux à disposition.

se recommande

EDOUARD GROSS, propriétaire

Chemins de fer électriques veveysans

Vevey-Châtel-St-Denis Vevey-Chamby
Vevey-Blonay - LES PLÉIADES 1400 m.

•
Pour grands et petits un

CHOIX ÉTONNANT DE COURSES

Demandez le dépliant avec carte et 8 projets de courses

POUR VOS COURSES OU SORTIES SCOLAIRES

joignez l'utile à l'agréable, la connaissance au divertissement en visitant

LE CHATEAU D'ORON

Vous y verrez sa salle des gardes, de justice, sa bibliothèque, sa cuisine du XIIe siècle et ses salons richement meublés et ornés, on vous servira au château: thé, café, limonade.

Prix d'entrée: 0.30 par élève



1800 mètres

Magnifique point de vue et départ d'excursions en plein centre des Alpes Vaudoises

TAVEYANNAZ - SOLALEX - ANZEINDAZ

Demandez tous renseignements à la Direction à Gryon
Prix spéciaux pour écoles

Une suggestion pour votre course scolaire:

Visitez

FRIBOURG

la ville 8 fois centenaire

(festivités officielles 16-23 juin; deux grands cortèges) et rendez vous ensuite, par les **Chemins de fer fribourgeois** et **leurs services automobiles**, dans un des sites charmants du Pays de Fribourg.

Renseignements et prospectus: Chemins de fer fribourgeois, Fribourg; Office fribourgeois du tourisme.

HOTEL TERMINUS

Buffet de la Gare, Montreux

Les écoles sont les bienvenues
SALLES ET TERRASSE

Tél. (021) 6 25 63

G. Baehler

CHALET DU VAL D'ARPETTAZ

à 30 minutes du lac. Restauration, dortoirs avec couchettes.

Arrangements pour écoles et sociétés.

C. LOVEY, propriétaire ● Tél. (026) 6 82 21

CHASSERON

panorama splendide

GENÈVE

UIG - MESSIEURS

Avis du trésorier

Le trésorier remercie les collègues qui ont versé leur cotisation 1957. Afin de permettre à chacun de profiter des avantages que comportent les cartes UIG et SPR, et ce avant les vacances, nous procéderons **dès le 1er juin** à l'expédition **contre remboursement** des cartes non retirées à cette date.

Rapport du président pour 1956

(suite)

Excursions scolaires. — Le rapport que nous avons remis à ce sujet au Dpt a été accueilli assez froidement et nos revendications n'ont été satisfaites que dans une infime mesure. Toutes les dispositions légales actuelles restent en vigueur. Ainsi, le maître ne pourra pas infliger lors d'une excursion scolaire toute sanction qu'il jugera utile et les courses d'école ne pourront être facultatives. Si nous admettons que le premier point ne pouvait recevoir l'approbation du Dpt, qu'un tel article aurait pu être appliqué de manière abusive, nous nous étonnons que l'on s'obstine à donner à l'excursion scolaire un caractère obligatoire. Les temps ont changé et nous restons persuadés que le problème des excursions scolaires est à revoir entièrement.

Certaines assurances nous ont été données en ce qui concerne le soutien qu'accorde le Dpt à des collègues ayant eu le geste un peu vif mais justifié. Certains exemples de faits relativement récents nous ont été donnés et nous voulons espérer que désormais, nous n'aurons plus à protester contre la procédure adoptée par le Dpt en de telles circonstances.

Il nous semble que lorsqu'il y a conflit entre maîtres et parents, notre chef de Dpt, notre directeur, devraient automatiquement être nos défenseurs. Malheureusement, ces derniers sont chargés davantage de l'application de la loi que de défendre ceux qui l'enfreignent. C'est pourquoi nous pensons, chers collègues, que si vous vous trouvez un jour dans une telle situation, vous devez en informer immédiatement le comité de l'UIG qui vous fournira, si cela est nécessaire, une assistance juridique. Mais, nous vous en supplions, ne tardez pas. Souvent, nous sommes avisés trop tard et nous n'avons plus la possibilité d'intervenir avec succès. Nous nous demandons également si, comme nos collègues vaudois, nous ne devrions pas conclure une assurance pour couvrir les frais d'assistance juridique. Néanmoins, rappelons-nous que c'est dans la mesure où nous garderons notre sang-froid et où nous accomplirons notre tâche avec conscience que nous éviterons de tels désagréments.

Assurance scolaire. — La loi modifiant et complétant la loi du 22 déc. 1924 sur l'assurance scolaire obligatoire en cas de maladie donne le droit au corps enseignant primaire d'avoir un représentant dans la commission de surveillance élue pour 3 ans. Nous

avons proposé notre collègue Pierre Compagnon qui a été élu par le Conseil d'Etat.

CIA. — Certains projets de modifications d'ordre administratif sont actuellement en discussion au comité de la CIA.

Il s'agit d'une part de remplacer éventuellement l'assemblée générale par une assemblée de délégués avec peut-être droit de referendum, et d'autre part de trouver pour les assemblées de groupe un système qui fasse perdre le moins de temps possible aux sociétaires : élection tacite si le nombre de candidats ne dépasse pas le nombre de sièges ; le cas échéant, vote par correspondance ou bureau de vote. Nous aurons l'occasion d'aborder ces problèmes lors d'une prochaine assemblée générale.

Signalons encore que dès le 1er janvier 1957, les prestations aux survivants ont été augmentées de manière appréciable.

Enfin, une remarque : nous ne manifestons guère d'intérêt pour la CIA parce que nous n'y comprenons pas grand-chose et aussi parce qu'aujourd'hui, tout va pour le mieux. Lorsqu'une assemblée générale dépasse 10 minutes, nous nous impatientons. Que ferons-nous lorsqu'il faudra absolument comprendre et intervenir ? C'est un problème auquel il faudrait songer.

Commission des statuts. — La commission des statuts présidée par notre collègue Christe a terminé ses travaux. Avant de soumettre ce projet à une assemblée générale, nous attendons la réponse que fera le SE à nos propositions d'unité. Nous aurons alors l'occasion d'aborder ensemble quelques problèmes qui ne manqueront pas d'intérêt.

Activités pédagogiques

Etudes pédagogiques. — A la suite des examens d'admission aux études pédagogiques de sept. 1955, nous avons présenté au printemps 1956 des remarques et suggestions au Dpt de l'Instruction publique. Nous constatons notamment que les porteurs de maturité n'étaient pas toujours suffisamment bien préparés en français et qu'il est faux pour une discipline secondaire telle que le chant par exemple, d'éliminer des candidats par des examens trop difficiles.

Satisfaction nous a été donnée sur les points suivants :

Examen de musique : Le solfège qui devra être lu à vue sera du même degré de difficulté que ceux de 5e année.

Le solfège préparé sera du même degré de difficulté que ceux de 6e et 7e année.

Examen de causerie : Le candidat aura désormais le choix entre 2 sujets.

Ces facilités nous semblent appréciables.

Notre demande que des délégués du corps enseignant participent à l'élaboration des examens de connaissances et d'aptitudes a été repoussée, le direc-

TÉLÉPHÉRIQUE LEYSIN - AÏ - BERNEUSE



1320 m. - 2048 m.

Trajet
en 14 minutes

Cabines fermées
à 4 places

LA BERNEUSE panorama circulaire sur tous les aspects caractéristiques de la région :

Alpes bernoises et valaisannes - Groupe du Mont-Blanc - Plaine du Rhône - Lac Léman - Jura - Plateau - Préalpes

Départ idéal, tant pour parcourir la région d'Aï avec ses lacs alpestres et **ses points de vue imposants** (Tour d'Aï, Tour de Mayen, Tour de Famelon) que pour gagner les localités de la plaine par des itinéraires variés et agréables

VOICI QUELQUES PROPOSITIONS pour votre prochaine COURSE D'ÉCOLE, au départ de LA BERNEUSE :

- ❶ Berneuse - Lac d'Aï - Lac de Mayen - Temeley - Leysin, par la route de montagne
1 heure 45 très facile
- ❷ Berneuse - Col du Luiset - Prafandaz - Leysin 2½ heures facile
- ❸ Berneuse - Lac d'Aï - Luan - Corbeyrier - Yverne - Aigle 4 heures facile
- ❹ Berneuse - Lac d'Aï - Lac de Mayen - Combe de Bryon - Chalet du Fer -
Le Sépey 4 heures facile
- ❺ Berneuse - Lac d'Aï - Lac de Mayen - Lac Segray - Tour de Famelon - Pierre du
Moëllé - Le Sépey 5½ heures assez facile
- ❻ Berneuse - Lac d'Aï - Chaudemont - Lac Pourri - Grand Ayernes
a) descente sur Roche 6 heures assez facile
b) Pointe de Malatrait - Pas de l'Ane - Villeneuve 7 heures

Tarif pour écoles: Montée Fr. 1.40 Descente Fr. 0.80 Aller et retour Fr. 1.80
à partir de 15 personnes: 1 guide gratuit; à partir de 51 personnes: 2 guides gratuits

HENNIEZ

LITHINÉE

L'eau de table par excellence

Les automotrices du chemin de fer

AIGLE-LEYSIN

desservent une région idéale pour les courses d'écoles
Plateau de Prafandaz, lacs d'Aï et de Mayen,
la Berneuse, tours d'Aï et de Mayen

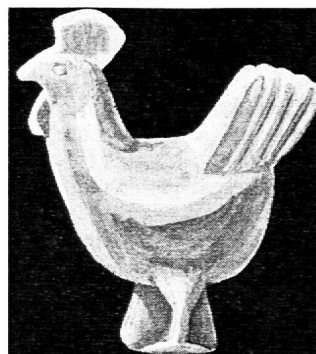


TARIF pour écoles

Parcours	1er degré jusqu'à 16 ans		2me degré de 16 à 20 ans	
	S.C.	A.R.	S.C.	A.R.
Aigle CFF				
Leysin-Village	1.20	1.70	1.70	2.60
Leysin-Feydey	1.30	2.-	2.-	3.-

Billets du dimanche toute l'année. Billets d'excursion, valables
1 jour ouvrable à 50% de réduction sur le tarif ordinaire.
Billets AIGLE-Leysin-BERNEUSE (2048) en téléferique à Fr. 7.50
valables 1 jour ouvrable seulement

Quand la pluie bat les vitres...



Quand vos enfants en vacances se montrent tapageurs et rebelles, le moment est venu de recourir à la glaise et aux spatules. Immédiatement le calme est rétabli. Zélés et enthousiastes, les enfants s'efforcent de traduire leur pensée

par une forme plastique. L'argile à modeler BODMER est malléable, ne s'effrite pas, se façonne très facilement, convient spécialement bien à la peinture, à la cuisson au four et au glaçage.

La publication revue de A. Schneider, instituteur, St-Gall (Le modelage) explique le modelage dans toute sa simplicité. Aurons-nous le plaisir de pouvoir vous l'envoyer à l'examen? Vous profiterez également de notre petite brochure « Essayez donc! », à disposition contre envoi de fr. 0.90 en timbres-poste. Nous vous ferions volontiers parvenir un échantillon de glaise avec prospectus et prix.

Pour conserver l'argile à modeler, nous livrons un bahut spécial au prix de fr. 87.-. Nous garantissons que la glaise y restera fraîche pendant des mois. Pour les cours de vacances, ce bahut peut aussi être fourni en location. Demandez nos conditions avantageuses.

E. BODMER & Cie
Fabrique d'argile à modeler

TÖPFERSTRASSE 20 ZÜRICH 45 Tél. (051) 33 06 55

Qui veut de beaux meubles
achète chez

Simmen



TR. SIMMEN + CIE S.A. RUE DE BOURG 47-49

A TOUS LES COLLÈGUES !

Le succès du Congrès de 1958 dépend de vous

Pour que les travaux du prochain congrès SPR reflètent les préoccupations de toute la Suisse romande, nous vous demandons votre collaboration.

Voulez-vous choisir un élève de votre classe (cas-témoin), remplir les questionnaires 1 et 3 figurant ci-après et inviter une personne qui engage des jeunes à leur sortie de l'école à remplir le questionnaire n° 2. D'autres formules peuvent être obtenues chez votre président de section. Les questionnaires sont à renvoyer au rapporteur général, M. Pierre Rebetez, directeur de l'Ecole normale, Delémont, pour la fin du mois.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à cette enquête et, par là, à votre congrès de l'an prochain.

LA REDACTION.

Société pédagogique
de la Suisse romande

Delémont, 15 mai 1957

Invitation adressée aux personnes de toutes les professions

M...

La Société pédagogique romande a mis au programme de son prochain congrès (Genève 1958) le sujet d'étude suivant : « L'Ecole et le monde moderne ». Le corps enseignant démontre, par là, qu'il se préoccupe des problèmes que pose la vie actuelle et poursuit une évolution qui doit permettre aux écoliers de faire un meilleur apprentissage de la vie.

Voulez-vous nous aider en répondant à notre questionnaire ? Vous direz ce que vous attendez de ceux

qui sont à l'école et de ceux qui en sortent. Vous rendrez par là grand service à la collectivité et peut-être aussi à vous-même puisque vous avez affaire à des jeunes.

Vous permettrez surtout la réalisation de cette vaste enquête — comparable à celles qui se font à l'étranger — qui englobe toutes les régions de la Suisse romande et se limite à ces régions-là.

Nous vous remercions par avance et vous présentons, M..., nos salutations distinguées.

Pour la Société pédagogique romande,
le rapporteur : P. REBETEZ.

Les questionnaires sont à renvoyer jusqu'au 31 mai 1957 à Pierre Rebetez, directeur de l'Ecole normale, Delémont.

Enquête organisée sous les auspices de la Société pédagogique de la Suisse romande

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

A. — Limites de l'enquête.

1. — Zone : la Suisse romande.
2. — Sujets : enfants et adolescents
— de langue maternelle française ;
— normaux (au point de vue intellectuel et physique) ;
— qui vivent dans leur famille.

Sont donc exclus :

- ceux pour qui la Suisse romande n'est pas le lieu de résidence habituel ;
- les enfants déficients (physiquement, mentalement) ;
- les enfants placés (orphelinats, homes, etc.).

3. — Age : 3 catégories seulement :

a) Enfants entrant en classe (début de l'influence scolaire)

- soit à l'Ecole maternelle, enfantine (4-6 ans),
- soit à l'Ecole primaire (6-7 ans) ;

b) Enfants de 12-13 ans (chez lesquels l'influence de l'école peut se faire sentir pleinement) ;

c) Adolescents de 15-16 ans qui vont quitter l'école obligatoire ou qui viennent de la quitter (fin de l'influence scolaire directe).

B. — Bases de l'enquête.

L'enquête se compose de trois questionnaires :

N° 1 : questionnaire général adressé au corps enseignant ;

N° 2 : questionnaire général adressé aux personnes ne faisant pas partie du corps enseignant ;

N° 3 : questionnaire correspondant à l'examen d'un enfant ou d'un adolescent.

Pour celui-ci :

- L'enquête ne porte que sur des cas réels ;
- Les réponses d'une même formule ne correspondent qu'à l'enfant ou l'adolescent considéré ;
- Les questions auxquelles on ne peut répondre avec assez de certitude sont marquées par ce signe : ?.

C. — Esprit dans lequel se fait l'enquête.

- Cette enquête est dépourvue de toute visée inquisitoriale, politique, confessionnelle ou démagogique ;
- Elle ne tend qu'à être scientifique, à donner un reflet aussi exact que possible de la « situation actuelle » en Suisse romande, sans a priori et sans généralisations fausses ;
- Les personnes qui ne désirent pas donner leur nom ou celui du « sujet » étudié peuvent remplacer l'un et l'autre par une initiale. L'important est qu'il s'agisse bien d'un cas réel.

D. — Les réponses sont à adresser jusqu'au 31 mai 1957 à Pierre Rebetez, directeur de l'Ecole normale, Delémont.

E. — Classement des réponses.

Il se fera en tenant compte des rubriques suivantes :

milieu social et économique	urbain	milieu familial	riche
	mi-urbain		bourgeois
	village industriel		modeste
	village sans activité industrielle		pauvre

Mai 1957

Questionnaire N° 1 adressé au corps enseignant

(Prière de le renvoyer jusqu'au 31 mai 1957 à P. Rebetez, directeur de l'Ecole normale, Delémont.)

Qui répond :

Nom Age
 Prénom Domicile
 Profession Rue

1. Du respect de l'autorité.

a) Dans votre milieu, l'autorité exercée par le corps enseignant est-elle discutée ?

oui peu non

b) Y a-t-il une entente établie entre différentes instances scolaires et autres pour faire respecter la loi et la discipline par les écoliers ?

oui non

2. La discipline en classe.

I. — Dans votre classe, la discipline est-elle rendue

plus difficile par

- a) l'exiguïté des locaux
oui peu non
- b) l'exiguïté de la place de jeux
oui peu non
- c) les effectifs trop grands
oui peu non
- d) l'équipement de la classe
oui peu non
- e) le manque d'exigence des parents
oui peu non
- f) le manque d'intérêt des enfants
oui peu non
- g) le manque d'éducation des enfants
oui peu non
- h) les loisirs des enfants
oui peu non
- i) le règlement de l'école
oui peu non

II. — Dans votre classe, la discipline est-elle rendue

plus facile par

- a) votre système particulier d'éducation
oui peu non
- b) l'accord entre collègues
oui peu non
- c) la fermeté ou la sévérité
oui peu non
- d) vos sanctions
oui peu non
- e) l'autonomie des écoliers
oui peu non
- f) les jeux ou la gymnastique
oui peu non

g) l'autorité naturelle des parents

oui peu non

h) les sanctions qu'imposent les parents

oui peu non

i) le règlement de l'école

oui peu non

III. — Caractères généraux de votre classe.

Classe Effectif total Age

 Garçons Filles

Fréquentation faible normale bonne

Politesse insuffisante suffisante bonne

Conflits avec les parents rares fréquents

Soumission aux ordres donnés aisée malaisée

Actes de brutalité entre élèves rares fréquents

Respect de l'autorité suffisant insuffisant

Elèves particulièrement agités ou énervés %

3. Discipline des écoliers en dehors des heures de classe.

a) La loi — le règlement — les habitudes régionales vous engagent-ils à exercer une surveillance sur la conduite des écoliers après la classe ?

oui non

b) Même si vous n'y êtes pas obligé, exercez-vous cette surveillance ?

oui parfois fréquemment non

c) En dehors des heures de classe quel est, en %, le nombre d'élèves qui restent soumis à une discipline entretenue par

l'Ecole ... % l'organisation municipale ... %

l'Eglise ... % les sociétés de jeunesse ... %

les parents ... % l'esprit public ... %

d) Estimez-vous que la loi devrait prévoir une surveillance plus sévère, ou mieux organisée, des écoliers en dehors des heures de classe ?

oui peut-être non

e) Préconisez-vous un autre moyen pour maintenir la discipline en dehors des heures de classe ?

f) Parmi vos élèves, combien manquent d'un emplacement suffisant pour s'ébattre après la classe ?
... %

g) Combien n'ont pas de refuge accueillant après la classe ?
... %

h) Combien échappent à toute surveillance après la classe ? ...%

4. L'Ecole et la famille.

Dans votre milieu :

I. Y a-t-il relations entre le maître de classe et les parents ?

prescrites par le règlement non prescrites

relations régulières occasionnelles rares

pas de contact prises de contact laissées au jugement de chaque maître.

II. Si ces relations existent, sous quelle forme se manifestent-elles ?

a) visite du maître à tous les parents — à quelques familles — pas de visite

b) visite des parents à l'école — de tous les parents — de quelques parents

c) à quelle occasion s'établissent ces relations ?
conflits — fêtes scolaires — promotions — début année scolaire — maladies — course scolaire

d) d'autres renseignements sont-ils donnés aux parents par

bulletin hebdomadaire — trimestriel

journal scolaire

autre formule

e) visites de la commission scolaire en classe
... fois par an.

III. Dans votre localité, ce contact entre l'Ecole et la famille est-il

préconisé établi

par les parents ... % ... %

par les maîtres ... % ... %

par les autorités ... % ... %

IV. S'il y a des relations établies, ont-elles donné

d'excellents de bons de moyens de mauvais résultats ?

... % ... % ... % ... %

V. Dans ces relations, à quoi s'intéressent principalement les parents ?

Succès scolaires ... %

Santé de l'enfant ... %

Informations sur le caractère ... %

Sur les loisirs ... %

Sur la conduite ... %

VI. Appréciation des demandes de renseignements

Concernent le seul succès de l'enfant ... %

S'intéressent au travail général de la classe ... %

Apprécient le dévouement des maîtres ... %

Opinion favorable à l'Ecole ... %

Opinion peu favorable à l'Ecole ... %

Opinion défavorable ... %

5. L'Ecole et le monde moderne.

1. Chez vous, l'Ecole est-elle nettement influencée par le mode de vie actuel ?

Influence sur le corps enseignant
beaucoup peu non

» » les commissions scolaires
beaucoup peu non

» » les méthodes employées
beaucoup peu non

Influence sur les matières traitées

beaucoup peu non

» » l'équipement technique
beaucoup peu non

» » l'aménagement du bâtiment scol.
beaucoup peu non

» » l'aménagement de votre classe
beaucoup peu non

2. Cette influence a-t-elle entraîné des changements notables depuis 5 ans ?

dans l'opinion du corps enseignant
beaucoup peu non

dans l'esprit des commissions scolaires
beaucoup peu non

dans les méthodes employées
beaucoup peu non

dans les matières traitées
beaucoup peu non

dans l'équipement technique
beaucoup peu non

dans l'aménagement du bâtiment scolaire
beaucoup peu non

dans l'aménagement de votre classe
beaucoup peu non

3. Pour ce qui vous concerne exclusivement, estimez-vous cette influence favorable, peu favorable, défavorable sur :

les méthodes
favorable peu favorable défavorable

l'esprit de la classe
favorable peu favorable défavorable

les moyens employés
favorable peu favorable défavorable

les matières traitées
favorable peu favorable défavorable

la discipline
favorable peu favorable défavorable

les résultats scolaires
favorable peu favorable défavorable

4. Pour vos élèves, estimez cette influence dans les domaines suivants :

favorable peu favor. défavor.

domaine moral ... % ... % ... %

intérêt au travail ... % ... % ... %

succès scolaires ... % ... % ... %

santé ... % ... % ... %

préoccupations

extra-scolaires ... % ... % ... %

5. Dans votre milieu, l'Ecole peut-elle influencer la vie locale ?

non peut-être peu beaucoup

6. Dans quel domaine l'Ecole actuelle peut-elle le mieux influencer la vie de demain ?

Intellectuel Formation de l'esprit d'équipe

Moral Formation du caractère

Technique Sens des responsabilités

Pratique Discipline

Individualisme Précision

Tolérance Facultés créatrices

Autres domaines

Mai 1957

Questionnaire N° 2

adressé aux personnes qui ne font pas partie du corps enseignant

1. L'Ecole publique actuelle vous rend-elle manifestement ?
oui — peut-être — peu — non.
2. A-t-elle manifestement à ceux que vous engagez ?
oui — peut-être — peu — non.
3. Estimez-vous que, dans votre milieu, l'Ecole publique à vos besoins ?
oui — peut-être — peu — non.
4. Estimez-vous que, dans son organisation actuelle, l'Ecole publique aux exigences de la vie que nous connaissons dans les années à venir ?
oui — peut-être — peu — non.
5. Pourrait-elle, à elle seule, sans changer profondément sa structure (obligatoire, gratuite, programme établi pour un niveau intellectuel moyen) :
 - en faveur des activités professionnelles
oui — peut-être — non ;
 - en faveur d'une meilleure préparation aux responsabilités
oui — peut-être — non ;
 - en faveur d'une meilleure préparation individuelle des jeunes à la vie commune
oui — peut-être — non.
6. Estimez-vous qu'une de l'Ecole
 - s'impose à brève échéance oui peut-être non
 - n'est pas urgente oui peut-être non
 - ne s'impose pas oui peut-être non
7. Estimez-vous que l'enseignement, dans les Ecoles publiques, doit être davantage vers les différents secteurs de l'économie, en fonction de leurs besoins ?
oui — peut-être — non.
8. Souhaitez-vous une marquée dans le domaine
 - intellectuel (études) oui peut-être non
 - pratique oui peut-être non
 - contact avec les métiers, professions oui peut-être non
 - contact avec les responsabilités oui peut-être non
 - formation du caractère oui peut-être non
 - politesse, discipline oui peut-être non
9. Dans votre milieu, à quel les enfants commencent-ils d'apprendre à lire, à écrire ?

Estimez-vous que c'est :
 - trop tôt oui peut-être non
 - trop tard oui peut-être non
10. Estimez-vous que, d'une manière générale, les doivent être encore « plus près » de la vie ? oui peut-être non
11. Estimez-vous que l'Ecole doit être davantage soutenue par
 - les Autorités oui peut-être non
 - les parents oui peut-être non
 - l'Etat oui peut-être non
 - l'Eglise oui peut-être non
 - les Associations professionnelles oui peut-être non
 - les sociétés d'adultes oui peut-être non
12. **Loisirs de la jeunesse en âge de scolarité**
 - a) Dans votre milieu, les loisirs des enfants causent-ils
 - des difficultés oui peut-être non
 - aux enfants oui peut-être non

- aux parents oui peut-être non
- au corps enseignant oui peut-être non
- à la police oui peut-être non

b) Estimez-vous que le problème des loisirs doit être laissé aux bons soins des parents seuls ?

oui peut-être non

c) Estimez-vous que, dans votre milieu, ce problème doit faire l'objet des préoccupations des autorités ?

oui peut-être non

13. Loisirs de la jeunesse ayant quitté l'Ecole obligatoire.

Estimez-vous que, dans votre localité, les loisirs des jeunes

— doivent être surveillés davantage oui peut-être non

— par qui ? parents — police — Autorités — ou...

.....
— doivent être l'objet d'une législation plus sévère ? oui peut-être non

qu'il faut favoriser l'entrée des jeunes dans un club sportif ? oui peut-être non

qu'il faut augmenter les places de sport oui peut-être non

créer des ateliers de loisirs, de bricolage oui peut-être non

créer davantage de bibliothèques publiques oui peut-être non

laisser les jeunes disposer à leur gré de leurs loisirs oui peut-être non

14. Autre opinion concernant l'Ecole et la Vie (famille, discipline, loisirs)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom

Prénom

Domicile

Profession

Rue

Date

Mai 1957

Questionnaire N° 3

adressé aux personnes de toutes les professions

Concerne : renseignements sur un enfant (ou un adolescent).

Prière de renvoyer ce questionnaire jusqu'au 31 mai 1957 à P. Rebetez, directeur de l'Ecole normale, Delémont.

Remarques

1. Les personnes qui ne désirent pas donner leur nom ou celui du « sujet » examiné peuvent remplacer l'un et l'autre par une initiale.
2. Soulignez simplement ce qui convient.
3. Lorsque vous hésitez, mettez un point d'interrogation.

Qui répond ?	De qui s'agit-il ? Enfant, adolescent
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Age Sexe : M ou F	Age Sexe : M ou F
Profession	Occupation
Domicile	Ecole, firme
Rue	Localité

1. Dans quel milieu l'enfant (l'adolescent) a-t-il vécu jusqu'à présent ?

		Localité	Population Chiffre approx.
a) Dans un milieu urbain années	à
b) mi-urbain »	à
c) dans un village industriel »	à
d) dans un village sans activité industrielle »	à

2. Sa famille

- | | |
|---|---|
| | matin midi soir |
| a) Profession du père de la mère | dans un restaurant (cantine) oui oui oui
non non non |
| b) Frères (nombre) Sœurs | chez des tiers oui oui oui
non non non |
| c) Milieu : riche bourgeois modeste pauvre | |
| d) Appartement : suffisant insuffisant | |
| e) Famille : unie menacée désunie | |
| f) Influence bienfaisante de la vie de famille sur l'enfant (adolescent) :
certaine probable douteuse nulle | j) Quel temps peut-il réellement passer dans sa famille, chaque jour ?
de à = heures
de à = heures
de à = heures |
| g) Influence défavorable de la vie de famille sur l'enfant (adolescent)
certaine probable pas défavorable | k) Quel temps emploie-t-il pour se rendre en classe (à son travail) et pour en revenir (total)
Trajet aller et retour minutes
Combien de fois par jour
Déplacement effectué à pied, en train, en tramway, en autobus, à bicyclette, en automobile. |
| h) Cet enfant (adolescent) est-il
nourri élevé éduqué
oui oui oui d'une manière satisfaisante ?
non non non | |
| i) Cet enfant (adolescent) prend-il ses repas
matin midi soir
à la maison oui oui oui
non non non | |

3. De l'activité de cet enfant (adolescent)

- a) Occupation préférée :
Scolaire surtout Juste équilibre Extra-scolaire surtout

Professionnelle surtout Juste équilibre Extra-professionnelle surtout

Pour sa formation, est-ce favorable ?
Oui — peu — non

b) Divertissement préféré :

1. 2. 3.
Pour sa formation, est-ce favorable ?
Oui — peu — non

c) Liberté après la classe (le travail)

Surveillée peu surveillée pas surveillée

d) Intervention des parents en faveur de l'éducation de cet enfant (adolescent)

Certaine douteuse nulle

e) Intervention des parents en faveur de l'instruction de cet enfant (adolescent)

Certaine douteuse nulle

f) Intervention des parents en faveur de la surveillance en dehors des heures de classe (de travail)

Certaine douteuse nulle

g) Intervention des maîtres ou des chefs en faveur de la surveillance après les heures de classe (de travail)

Existe N'existe pas
Peut se faire Ne peut se faire

4. Aptitudes, qualités et défauts

Santé apparente	Bonne	Normale	Faible
Formation générale	Bonne	Suffisante	Insuffis.
Formation plutôt intellectuelle	Bonne	Suffisante	Insuffis.
Formation de la volonté	Bonne	Suffisante	Insuffis.
Morale générale	Bonne	Suffisante	Insuffis.
Ponctualité	Bonne	Suffisante	Insuffis.
Tenue personnelle	Bonne	Suffisante	Insuffis.
Attitude devant l'effort	Bonne	Suffisante	Insuffis.
Discipline pendant le travail	Bonne	Suffisante	Insuffis.
Discipline en dehors du travail	Bonne	Suffisante	Insuffis.
Expression verbale	Bonne	Suffisante	Insuffis.
Désir de progresser	Certain	Normal	Faible
Intérêt pour ce qui est moderne	Certain	Normal	Faible

5. La vie — en dehors de l'Ecole — a-t-elle contribué à étouffer ou à développer la personnalité de cet enfant (adolescent), c'est-à-dire :

Son caractère	étouffer	développer
	oui - peut-être - non	oui - peut-être - non
Ses sentiments		
	oui - peut-être - non	oui - peut-être - non
Sa conduite		
	oui - peut-être - non	oui - peut-être - non
Ses connaissances		
	oui - peut-être - non	oui - peut-être - non

6. A votre avis, qui a pris la première place dans la formation de cet enfant (adolescent) ?

Son propre caractère - L'Ecole - L'Eglise - La famille - Le milieu

7. De quels moyens dispose actuellement (et dont il bénéficie réellement) cet enfant (adolescent) pour parfaire sa formation ?

Ecole
Atelier
Bureau
Cours du soir
Sociétés d'adultes
Société de jeunesse
Clubs sportifs
Goûts personnels
Influence familiale
Influence de l'Eglise
Influence du milieu
Influence des traditions
Autres influences

8. A quels dangers est-il exposé ?

Ceux du village Ceux de la ville Ceux de la rue
Influence de l'Ecole trop faible
Influence de l'Eglise trop faible
Influence de la famille trop faible
Influence de la famille trop rude
Manque de surveillance
Trop de surveillance
Il est trop entouré
Il est trop peu entouré
Milieu social peu favorable
Conditions de logement insuffisantes
Alimentation insuffisante
Hygiène insuffisante
Encouragements insuffisants
Réprimandes trop fréquentes
Trop d'efforts à fournir
Trop peu d'efforts à fournir
Déplacements pour son travail
Radio
Cinéma
Télévision
Mauvais livres
Mauvaise compagnie
Trop d'argent
Trop peu d'argent
Trop de loisirs
Trop peu de loisirs
Manque de sens moral
Manque de caractère
Autres dangers :

(suite de la page 305)

teur de l'enseignement primaire et l'inspecteur ayant préparé l'examen étant seuls dans le secret... des dieux. Nous ne serons donc jamais compromis dans un procès des fuites !!!

Plan d'études. — Un certain nombre de collègues ont participé aux travaux des commissions en tous sens (horizontales et verticales) et le nouveau plan d'études est sur le point d'être achevé. On met actuellement les bouchées doubles afin que le plan provisoire de 1942 soit remplacé dès septembre 1957 par un plan d'études définitif, résultat d'une gestation de 15 ans, et qui paraîtra dans nos classes à la veille des élections. L'accouchement n'est pas sans douleur. L'enfant sera-t-il constitué comme le corps enseignant est en droit de l'espérer ? Mais restons sérieux ! A la fin d'une séance de la commission de raccordement du plan d'études, M. le Conseiller d'Etat Borel a décidé la suppression de l'enseignement de l'enseignement de l'allemand à l'école primaire. Cette mesure a provoqué une vive réaction chez la quasi unanimité de nos membres. Les raisons invoquées par le Dpt pour justifier cette décision sont les suivantes :

- a) L'horaire de 30 unités, sans allemand, suffit à peine à enseigner les disciplines essentielles qui incombent à l'enseignement primaire, et le Dpt n'envisage pas favorablement l'augmentation de l'horaire scolaire.
- b) Un nouveau manuel d'allemand élaboré par MM. Uhlig, Chatelanat et Lang sera introduit dès septembre prochain. Le programme prévu pour la 7e année est important et ne peut être accompli en 2 x 45 minutes. De plus la méthode d'enseignement dont s'inspirent les auteurs du manuel est différente de celle que nous connaissions jusqu'à maintenant. Ainsi l'effort que devraient fournir les maîtres de l'ens. primaire pour se préparer à enseigner l'allemand serait, paraît-il, hors de proportion avec les résultats qu'ils pourraient obtenir. « Alors, dit M. Jotterand, pas de dispersion. Concentrons les efforts sur le français et l'arithmétique. »

En dehors de toute question de doctrine, il faut constater que l'attitude du Dpt n'a pas été correcte à l'égard de notre association. Nous avons été mis devant deux faits accomplis, sans qu'on nous ait donné la possibilité de nous faire entendre, non pas par la voix de nos délégués dans les commissions qui ne pouvaient donner que leur avis personnel, mais par la voix des comités d'associations.

En effet, le nouveau manuel a été élaboré sans faire appel à un seul membre du corps enseignant primaire, ce qui est contraire aux principes énoncés par le directeur de l'enseignement primaire. Enfin, le chef du Dpt ne pouvait, à notre avis, prendre une décision au sujet de l'allemand qu'après avoir abordé ce problème avec les délégués des associations professionnelles.

Après avoir entendu M. Chatelanat, co-auteur du nouveau manuel d'allemand, après avoir discuté le problème de l'allemand avec les maîtres de 6e et 7e a., principaux intéressés, le comité mixte a reçu d'une assemblée plénière le mandat de réclamer le maintien de l'allemand à l'école primaire en admettant même, s'il le faut, une prolongation de l'horaire en 6e et 7e a.

Cette attitude très nette de l'assemblée a permis à vos délégués reçus le 25 février dernier par M. le Conseiller d'Etat Borel, de demander le maintien de

l'enseignement de l'allemand en 7e a. pour les raisons suivantes :

- a) L'allemand est un moyen d'orientation et de sélection. Il contraint l'élève à fournir un effort nouveau (test de caractère).
- b) L'allemand présente un intérêt intellectuel pour le maître ; il est un élément d'émulation pour les élèves.
- c) Les maîtres primaires sont bien préparés sur le plan méthodologique pour enseigner les éléments d'une langue étrangère.
- d) La suppression de cet enseignement pose des problèmes d'ordre national et social.
- e) Enfin, sur le plan corporatif, cette mesure dévalorise notre profession puisqu'en réalité, on ne nous estime plus capables d'enseigner cette langue. Or, nous ne pouvons admettre à l'heure où l'école moyenne a de fortes chances d'être instituée à Genève, que l'on prenne à notre égard une mesure qui aura peut-être pour effet de nous éloigner de l'enseignement moyen, auquel nous estimons avoir le droit d'accéder, droit que justifie pleinement notre préparation. Il serait faux d'ignorer cette face du problème et de laisser les membres de l'enseignement primaire être relégués au second plan.

L'obstination à laquelle nous nous sommes heurtés nous a montré qu'en hauts lieux, on passe difficilement la marche arrière. Le comité mixte doit présenter avant le 15 mars des propositions précises concernant l'aménagement de l'horaire avec le maintien de l'allemand, le principe de la rétribution des heures supplémentaires, etc. Plusieurs projets sont actuellement à l'étude. Nous ne perdons pas espoir. Nous allons une fois de plus essayer de faire triompher notre point de vue.

En ce qui concerne le programme de géographie en 7e a., il semble que finalement les pays voisins de la Suisse seront tous étudiés à l'échelon primaire et qu'ainsi le point de vue de la commission primaire sera adopté.

Notre enquête pour la formation de commissions pédagogiques. — Je ne reviens pas sur les raisons qui ont motivé cet appel à nos membres. Elles étaient exposées dans la circulaire que vous avez tous reçue récemment et lue attentivement.

Nous remercions les 60 collègues qui se sont donné la peine de nous répondre et nous ont fait part d'intéressantes suggestions et remarques. 50 instituteurs se sont déclarés prêts à collaborer au sein des commissions que nous leur proposons. Ce résultat est réjouissant et laisse bien augurer de l'avenir. Nous ne doutons pas qu'il sera possible d'accomplir sur le plan pédagogique un travail sérieux qui sera profitable à chacun de nos collègues. Mon camarade Sangsue plus particulièrement responsable des activités pédagogiques de l'UIG, a des projets intéressants qu'il vous soumettra prochainement.

Groupe des Jeunes. — Sous la direction de notre très actif collègue, Georges Kunz, le Groupe des Jeunes a poursuivi l'étude de l'enseignement de la composition. Nos jeunes collègues ont pu profiter de l'expérience d'un de leurs aînés, Marius Jaquet que nous revoyons avec plaisir parmi nous.

Le Groupe des Jeunes a très largement collaboré à la préparation de la revue du Cinquantenaire, puis il est reparti l'automne dernier avec de nouvelles forces en préparant la soirée d'Escalade rondement

Cherchez-vous un but ?

POUR LES COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS



Téléférique de **WENGEN - MAENNLICHEN**

Le plateau du Männlichen (à 2230 m. d'alt.), belvédère incomparable au centre de la région de la Jungfrau et point de départ d'excursions faciles qui vous donneront entière satisfaction, à Wengen, Petite Scheidegg ou Grindelwald, est un **but idéal** pour courses d'école, d'élèves de tous âges.

Tarifs pour écoles

Ecoliers jusqu'à 16 ans :	Simple course Fr. 1.80	Retour Fr. 2.40
Ecoliers de 16 à 20 ans :	Simple course Fr. 3.—	Retour Fr. 4.—

Renseignements : Direction de l'exploitation du téléphérique Wengen-Männlichen, tél. 036 / 3 45 33

COL DE JAMAN

Alt. 1526 m. Tél. 6 41 69. - 1 h. 30 des Avants. 2 h. de Caux. - Magnifique but de courses pour écoles et sociétés. - Restaurant *Manoire* ouvert toute l'année. - Grand dortoir. - Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. R. ROUILLER.

RESTAURANT DE LA BARBOLEUSAZ

Pension sur GRYON - Arrêt du train.
Alt. 1220 m. - Tél. (025) 5 33 37

A. Chappuis, propr.

HOTEL DENT DE LYS

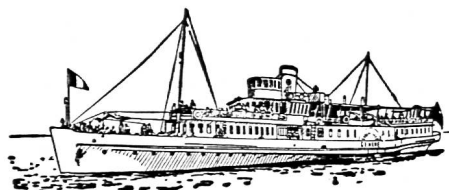
Alt, 1100 m. **LES PACCOTS**-Châtel-St-Denis



Grande salle, accueil chaleureux et prix spéciaux pour écoles et sociétés

H. MICHEL, propriétaire Tél. (021) 5 90 93

Lac Léman



Une magnifique excursion combinée en bateau, car et télésiège

OUCHY - ÉVIAN - LES MÉMISES
(1700 mètres)

Conditions spéciales pour écoles et sociétés
Tous renseignements : CGN - Lac Léman, Ouchy-Lausanne, tél. 26.35.35

Le voyage **MOB** toujours un événement pour vos élèves

—
Nombreux buts d'excursions
Tarif spécial pour écoles et sociétés

▶ **ROCHERS DE NAYE**

2045 m.

—
Belvédère incomparable
Jardin alpin le plus haut d'Europe
Hôtel confortable - Dortoirs
Tarif spécial pour écoles

Renseignements : Direction des chemins de fer montreuviens, Montreux.

menée par Rémy Mauron. Nous gardons un excellent souvenir de cette soirée passée dans une ambiance très sympathique.

Enfin, tout récemment, près de 40 jeunes collègues, dames et messieurs se sont retrouvés pour former quatre groupes d'études.

Ce sont :

- a) Groupe chargé de l'étude de la composition Responsable : Georges Kunz.
- b) Groupe chargé de l'étude du vocabulaire Responsables : Lucien Hermenjat et Roger Beuchat.
- c) Groupe d'échanges : Responsables : Raymond Huttin et Pierre Schlaeppli.
- d) Enfin, un groupe dont nous allons parler tout à l'heure : celui chargé de l'étude de la géographie et dirigé par J. J. Dessoulavy.

Nous souhaitons à ces quatre groupes un travail fructueux et nous espérons que des réalisations concrètes viendront couronner leurs efforts. D'ores et déjà, nous exprimons notre reconnaissance à tous ceux qui vont redonner vie à nos activités pédagogiques. Cela signifie pour nous, chers collègues, que nous devons mettre à disposition du Groupe des Jeunes les moyens de mener à bien leur œuvre.

Commission de géographie. — En 1956, la guilde de documentation de la SPR a édité les feuillets sur la **Navigation**. Ce travail avait été préparé par notre commission de géographie en 1955.

Le travail de la commission a consisté pour 1956, à préparer :

- a) une série de feuillets sur les **maisons suisses**
- b) une série de croquis panoramiques avec questionnaires ;
- c) une série de croquis caractéristiques de silhouettes de villes, sommets et paysages de Suisse.

Ces 3 séries seront publiées probablement cette année encore. Enfin la commission projette de préparer une série de feuillets sur **l'érosion**, d'après le travail de fin d'études de notre collègue Wullschleger.

Nos relations

Avec le Département de l'instruction publique. —

Nous sommes heureux de constater que tant le chef du Dpt que le directeur de l'ens. primaire nous reçoivent toujours volontiers et qu'un esprit de franchise règne lors de tous nos entretiens. Nous obtenons très facilement du Dpt tous les renseignements ou documents nécessaires à l'étude des problèmes qui nous préoccupent. L'atmosphère des séances de délégations permet un échange de vues fort intéressant mais, à notre gré, trop souvent inefficace. Nous regrettons en particulier que dans certains cas, le Dpt ne se borne qu'à nous informer de décisions déjà prises soit par le chef du Dpt, soit par la conférence des inspecteurs, et que nous n'ayons plus la possibilité d'intervenir utilement. Il est extrêmement désagréable d'essayer de faire rapporter une décision et de discuter avec un interlocuteur, certes poli, courtois, bien intentionné, mais décidé à ne pas revenir en arrière. Nous n'en sommes pas encore à la conférence de la table ronde. La nôtre est encore un polygone dont le nombre de côtés varie suivant les problèmes que nous discutons.

Cela ne nous empêche pas d'apprécier une institution telle que les séances de délégations qui facilitent grandement les relations entre autorités et corps enseignant. Vos délégués s'efforcent toujours d'adop-

ter une attitude constructive et de ne pas se contenter d'une simple critique ou protestation. C'est pourquoi, nous avons la conviction que dans le cadre de ces relations, il sera possible au corps enseignant d'obtenir davantage de crédit et de confiance. N'oublions pas que cela dépend également de nous-mêmes.

Signalons enfin que M. Jotterand s'efforce de faciliter notre tâche spécialement en ce qui concerne nos recherches d'ordre pédagogique et que nous lui en savons gré.

Avec la SPR. — Elles sont naturellement très étroites puisque le comité central de la SPR est composé en majorité de Genevois.

Remercions vivement notre collègue Neuenschwander, qui, à la tête de la SPR fournit un travail considérable et parfois ingrat. Nous devons le féliciter également pour sa nomination en qualité de membre du bureau exécutif de la FIAI. Cela lui vaut le plaisir de parcourir l'Europe mais aussi le souci d'assumer de nouvelles responsabilités. En automne 1956, les délégués à la SPR se sont réunis à Yverdon. Les principales décisions prises lors de cette séance sont les suivantes :

- a) attribution du Congrès SPR 1958 aux sections genevoises ;
- b) choix du sujet : « L'école et le monde moderne » pour la Congrès 58. Le rapporteur général a depuis lors été choisi par les Jurassiens en la personne de M. Rebetez, directeur de l'école normale de Delémont.
- c) Changement de format de l'Educateur à titre d'essai pendant une année.

A propos de notre journal corporatif, nous voulons exprimer notre vive reconnaissance aux deux rédacteurs Chabloz et Willemin. Leur tâche n'est pas aisée. Peut-être nos membres ne se rendent-ils pas compte de ce que l'on exige d'eux. L'instituteur genevois critique facilement mais collabore plus rarement. Aussi tenons-nous à vous rappeler que l'intérêt que peut susciter notre journal dépend en grande partie de la part active qu'apportent les membres de la corporation.

Le format plus grand de l'« Educateur » présente des avantages et des inconvénients. Pour que l'essai qui est tenté actuellement prenne toute sa valeur, il faut que vous fassiez part de vos critiques, de vos remarques, de vos suggestions le plus rapidement possible, soit à votre comité, soit aux rédacteurs eux-mêmes. Et si à tout hasard, vous trouvez dans l'« Educateur » quelque chose qui vous plaît, il ne vous est pas défendu de le dire à Chabloz ou à Willemin.

La SPR. étudie des projets d'ordre pédagogique. Elle pense confier à sa commission des moyens d'enseignement à laquelle s'adjoindraient des représentants des autorités scolaires de nos cantons romands, le soin d'envisager l'élaboration de manuels romands. Nous n'avons pas encore eu l'occasion de vous en parler en détail mais cela sera fait prochainement.

Avec les sections romandes et les sections françaises voisines. J'ai parlé des relations entre les sections genevoises. Je n'y reviens donc pas.

En 1956, notre collègue Eigenmann a représenté l'UIG au Congrès de la SPJ à Porrentruy, alors que moi-même, je me suis rendu à Bourg-en-Bresse (assemblée générale de la section de l'Ain du SNI), à La Roche (assemblée générale de la section de la Haute-Savoie du SNI) et le 27 janvier dernier à Pully où s'est déroulé le congrès de la SPV :

Cherchez-vous un but ?

POUR LES COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

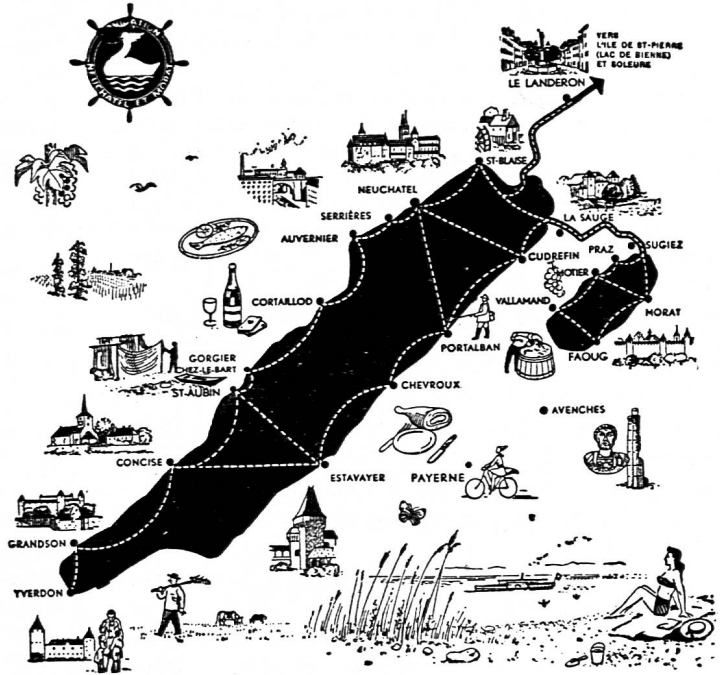
La société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés...



... et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne et les canaux de la Broye et de la Thielle. Services quotidiens Neuchâtel-Estavayer, Neuchâtel-Morat et Morat-Vully à partir du 2 juin. Fortes réductions aux écoles (jusqu'à 60 %). Organisation de bateaux spéciaux à conditions avantageuses pour toutes destinations des trois lacs.

Demandez notre PROGRAMME 1957 DES EXCURSIONS POUR ÉCOLES, prospectus et renseignements à la direction à Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12.

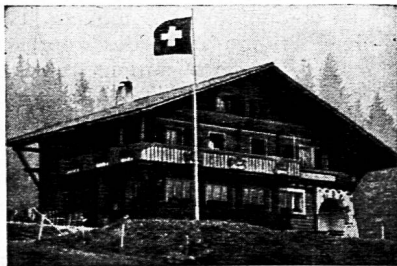


BUFFET CFF MORGES

M. ANDRÉ CACHEMAILLE ★ Tél. 7 21 95

Alkoholfreies
Hotel-Restaurant
OBERBERG
NEUHAUSEN AM RHEINFALL

Si votre classe visite la Chate du Rhin ne manquez pas de loger chez nous. Dépendance spécialement installée pour le logement d'écoles et de touristes. Tél. (054) 5 14 90.



**Auberge
du
Lac des Joncs
sur
Châtel-St-Denis**

Alt. 1300 m.

But idéal de promenades Restauration, chambres
et pension Arrangements pour écoles et sociétés
Tél. (021) 5 91 23 M. GENOUD

LE TELECABINE DE TETE DE RAN S. A.

vous conduit agréablement et rapidement au sommet (1415 m) d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur les Plateaux suisse et français et sur les Alpes.

TARIFS RÉDUITS POUR ÉCOLES

STATION CFF:
LES HAUTS-GENEVEYS

Renseignements: Les Hauts - Geneveys, tél. (038) 7 01 51
Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12

Nous avons parmi nous des délégués de toutes ces sections voisines et je suis heureux de les remercier pour la charmante réception qu'ils nous réservent lorsque nous leur rendons visite. Ces rencontres avec des collègues romands ou français sont non seulement très sympathiques mais encore fort instructives.

Avenir. En 1958, je vous l'ai déjà dit, aura lieu à Genève, le Congrès de la SPR. Cela signifie qu'un très gros travail attend les membres de nos sections genevoises. Certes, nous accomplirons cette tâche d'organisation avec plaisir et nous nous réjouissons de recevoir nos collègues romands. Mais il faudra que les comités de nos sections fassent appel à un très grand nombre de leurs membres afin de mener leur tâche à bien. Nous espérons vivement que vous nous accorderez volontiers votre collaboration. Il s'agit dans l'immédiat de rédiger le rapport genevois concernant : « L'Ecole et le monde moderne ». Nous formerons également très prochainement le comité d'organisation du Congrès, puis les différentes commissions.

Pendant l'année qui vient, de nombreux problèmes devront être résolus sur le plan local : Plan d'études, statuts, revalorisation générale, etc.

D'autre part, nos différents groupes d'études sont en train de prendre un essor réjouissant et nous devons leur accorder tout notre appui.

C'est pourquoi, vous comprendrez, chers collègues, qu'il est indispensable que nos assemblées générales, nos séances plénières groupent davantage de collègues que ce ne fut le cas jusqu'ici. Si notre association ne se comporte pas absolument comme un syndicat — et peut-être est-ce dommage — nous devons néanmoins constater que notre sens et notre discipline corporatifs doivent encore être développés. Votre comité doit pouvoir s'appuyer sur des décisions prises par un grand nombre de collègues lorsqu'il présente des revendications. Il serait faux de croire que tout va pour le mieux et que nous n'avons rien à craindre temps : nous n'obtenons rien sans lutter, et même sans et rien à demander. Nous l'avons constaté de tout lutter longtemps, et sans adopter une attitude nette, précise, énergique.

Il faut que les contacts entre les membres de l'UIG et le comité soient réguliers afin que chacun d'entre nous soit constamment informé des problèmes de l'heure et de l'attitude qu'il convient d'adopter. C'est pourquoi, il est très important que nos délégués fas-

sent rapport régulièrement au comité de leur activité. Cette cohésion renforcera encore la position de notre association. Cette manière de procéder augmente sans doute la tâche des membres du comité, mais sachez que ces derniers sont prêts à mettre tout en œuvre afin que l'U.I.G. joue un rôle important, et qu'ils le feront sans compter ni leur peine, ni leur temps.

Avant de terminer, je voudrais remercier vivement tous mes collègues du comité pour l'excellent esprit dont ils ont fait preuve et surtout pour leur inlassable dévouement. Deux d'entre eux ont exprimé le désir d'être déchargé de leur fonction. Ce sont Philippe Aubert et Jacques Hainaut. Ils ont pris cette décision parce qu'ils ne peuvent plus accorder suffisamment de temps à la charge qu'ils avaient accepté d'assumer. Nous savons qu'ils regrettent d'abandonner un travail intéressant et il convient de les féliciter de leur attitude loyale. En votre nom à tous, je leur exprime notre vive reconnaissance et nos sincères remerciements pour tout le travail qu'ils ont accompli. Nous savons qu'ils resteront tous deux de vénérables membres actifs.

Me voilà au terme de ce long rapport d'activité. Mes collègues et moi, nous avons accompli notre tâche avec plaisir et surtout avec un vif intérêt, convaincus du rôle important que doit jouer notre association dans la vie de notre école genevoise, et sans perdre de vue que nous sommes au service de ces gosses que nous aimons et sans lesquels nous n'aurions plus de raison d'espérer.

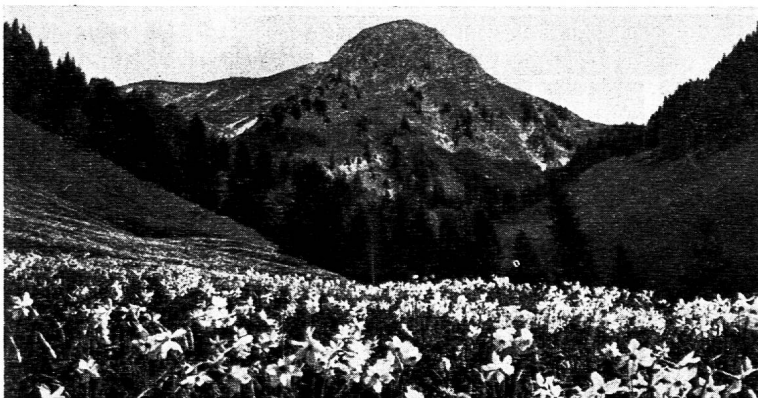
Eric Pierrehumbert.

NEUCHÂTEL

A l'honneur

C'est le directeur des écoles primaires du Locle, M. A. Bütikofer, qui vient d'être appelé à la présidence du Grand Conseil. Nous savons que les députés ne pouvaient avoir la main plus heureuse. Remettre la conduite des assemblée à un homme compétent, plein de bon sens et de modération, et avec cela sympathique à souhait, tel a été le discernement du Parlement neuchâtelois dans son choix. Nous félicitons chaleureusement M. Bütikofer de l'honneur qui lui échoit d'occuper la plus haute fonction au sein de l'autorité législative cantonale.

W. G.



Châtel-St-Denis

Les Paccots

Pays idéal pour vos courses scolaires

Bureau de renseignements

Tél. 5 90 35



Pour toutes
vos opérations bancaires
adressez-vous à la

Société de Banque Suisse

GENÈVE
LAUSANNE
LA CHAUX-DE-FONDS
NEUCHÂTEL
BIENNE

et nombreuses autres succursales
en Suisse romande



Capital et Réserves Fr. 275 millions

EDITIONS ROSSIGNOL - FRANCE

Une nouveauté qui sera une révélation :

Nos tableaux de sciences

L'HOMME, LES ANIMAUX, LES PLANTES etc.
Collection de 22 planches en couleurs présentées dans un
cadre presseur de luxe

Des cartes murales parfaites

Géographie
LE MONDE ET LES GRANDES PUISSANCES
Histoire
DE L'ANTIQUITÉ JUSQU'À NOS JOURS
Même présentation que nos tableaux de sciences.

Documentation pédagogique

DE LA PRÉHISTOIRE AU MOYEN ÂGE
L'ANATOMIE HUMAINE
Magnifique collection de 114 hélios en couleur (21x27)

Présentation et démonstration de tout notre matériel péda-
gogique par nos délégués sur simple demande. **Aucune
obligation d'achat.**

DÉPOSITAIRE EXCLUSIF POUR LA SUISSE
GEORG S.A. LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ
5, Corraterie Genève Tél. (022) 24 02 87

LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. (Vaud)

**Eau sulfureuse la plus radioactive
des eaux thermales suisses**

Affections gynécologiques - Catarrhes des muqueuses
Troubles circulatoires - Phlébites

RHUMATISMES

Bains sulfureux, bains carbogazeux, eaux-mères, bains de
sable chaud, douches-massages, lavage intestinal, inhala-
tions, ondes courtes. Permanence médicale. Cuisine soi-
gnée. Grand parc. Tennis, Minigolf. Pêche.

Tél. (025) **3 60 51**

MAI-SEPTEMBRE

«ASEN»

Au Service de l'Éducation Nouvelle
15, rue du Jura Téléphone 33 79 24

MOBILIER SCOLAIRE
JEUX ÉDUCATIFS DECROLY ET
DESCOEUDRES

Collection Discat, Audemars et Lafendel

Bibliothèque
Nationale Suisse
J. A. B e r n e

Montreux 1

VIE ACCIDENTS RESPONSABILITÉ MALADIE
LA SUISSE
LAUSANNE
fondée en 1858

GEORGES AMIGUET
Agent général pour le canton de Vaud
Rue Etraz 10, Lausanne, tél. 23 08 35